

Image not found or type unknown



Quel âge pour un webmaster sous représentant légal ?

Par **CRL206**, le **21/02/2009** à **15:03**

Bonjour.

Je me posais la question suivante : Quel âge faut-il au minimum pour créer des sites pour des particuliers moyennant finance lorsqu'on est mineur ? Est-ce qu'un représentant légal majeur peut signer des papiers pour prendre toute responsabilité ?

Les sites que je voudrais faire ne sont pas destinés pour les grandes entreprises, mais pour les petits particuliers (Sites perso, galerie...) et à des prix très bas (Afin de me payer une partie de mes études, et mes loisirs).

Si jamais des papiers doivent être signés et envoyés quelques parts, pouvez-vous me guider dans ces démarches ?

Merci.

Cordialement.